école
professionnelle
du chablais
aigle

Employé·e de commerce avec maturité professionnelle type économie intégrée

Nombre de périodes de cours par semaine			1e année	2e année	3e année
Branches de maturité professionnelle	Français		2	2	2
	Allemand		2	2	2
	Anglais		2	2	2
	Finances et comptabilité		2	2.5	3
	Économie et droit		2	2.5	3
	Mathématiques		2	2	2
	Technique et environnement		3		
	Histoire			3	
	Travail interdisciplinaire				1
Domaines de compétences opérationnelles CFC	DCO E	Utilisation des technologies numériques du monde du travail	3	2	
	DCO B	Interactions dans un milieu interconnecté			3
	DCO C	Coordination des processus de travail en entreprise			
	DCO D	Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs			
		Nombre de jours de cours par semaine :	2	2	2

Promotion semestrielle

En fin de chaque semestre, l'élève reçoit un bulletin composé des moyennes de branche et d'une note semestrielle de maturité professionnelle, ainsi que d'une moyenne semestrielle indicative des domaines de compétences opérationnelles du CFC.

L'élève est promu·e au semestre suivant si :

- la note semestrielle de maturité professionnelle atteint 4.0 ;
- deux notes de branches au plus sont insuffisantes ;
- la somme des dixièmes en-dessous de 4.0 est inférieure ou égale à 2.0 points.

L'élève qui ne remplit pas les conditions fixées ci-dessus est promu·e conditionnellement ;
il·elle ne peut être promu·e conditionnellement qu'une seule fois au cours des cinq premiers semestres de sa formation.

Au second échec semestriel, la formation se poursuit en CFC.

Procédure de qualification

L'élève est soumis aux deux procédures de qualification, maturité professionnelle et CFC d'employé·e de commerce.

suite au verso

école
professionnelle
du chablais
aigle

Procédure de qualification pour l'obtention du certificat de maturité professionnelle				
Domaine	**Branche**	**Notes « école » arrondie à 0.5**	**Notes d'examens arrondies à 0.5**	**note de branche arrondie à 0.5**
Domaine fondamental	Français	Moyenne de tous les semestres	Écrit 150' Oral 15' à 20'	50% école 50% examen
	Allemand		Écrit 120' Oral 15' à 20'	
	Anglais		Écrit 120' Oral 15' à 20'	
	Maths		Écrit 120'	
Domaine spécifique	Finances et comptabilité		Écrit 180'	
	Economie et droit		Écrit 120'	
Domaine complémentaire	Histoire	Moyenne de tous les semestres	Pas d'examen	Note école seulement
	Technique et environnement			
Interdisciplinarité	4 TIB sur 2 semestres différentes TIP en dernière année	Moyenne des semestres TIB	Note du TIP	50% TIB (0.1) 50% TIP

Le certificat de maturité professionnelle est réussi si **quatre conditions** sont remplies :

- la note globale, arrondie à 0.1, est de 4.0 au minimum ;
- pas plus deux notes de branches sont insuffisantes ;
- la somme des écarts entre les notes de branches insuffisantes et la note 4.0 est inférieure ou égale à 2.0 ;
- le CFC est réussi.

Procédure de qualification pour l'obtention du CFC d'employé·e de commerce		
Domaines de qualification	**Pondération**	**Contenu**
Travail pratique (note éliminatoire)	30%	Examen Branche professionnelle
Connaissances professionnelles (note éliminatoire)	30%	Examens DCO B, C et E (écrits de 75 minutes chacun) Examen DCO D (oral de 30 minutes) Chaque note d'examen vaut 25% de la note finale
Note d'expérience	40%	Moyenne à 0.5 des contrôles de compétences en entreprise Moyenne à 0.5 des contrôles de compétences aux cours interentreprises Chaque moyenne vaut 50% de la note d'expérience

Le CFC est résussi si **trois conditions** sont remplies :

- la moyenne pondérée des trois domaines de qualification atteint 4.0 ;
- la note du domaine de qualification connaissances professionnelles atteint 4.0 ;
- la note du domaine de qualification travail pratique atteint 4.0.